

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



**Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur
Tiemoko Meyliet KONE, Vice-Président de la
République**

**LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITES
DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PND
2021-2025**

23 Janvier 2023

Monsieur le Premier Ministre ;
Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement
Mesdames et Messieurs les Ministres, Gouverneurs de District ;
Monsieur le Directeur de Cabinet de Son Excellence Monsieur le Président
de la République ;
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations bilatérales et
multilatérales ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Universités et Centres de
Recherche ;
Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps Préfectoral ;
Monsieur le Maire de Cocody ;
Mesdames et Messieurs les Représentants des Collectivités
décentralisées ;
Honorables Chefs traditionnels et Guides religieux ;
Mesdames et Messieurs les Représentants du Secteur Privé ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux ;
Chers amis de la presse nationale et internationale ;
Honorables invités ;
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je préside, ce jour, la cérémonie de
lancement officiel des activités du Dispositif institutionnel de suivi du Plan
National de Développement (PND) 2021-2025.

Je salue l'initiative de cette cérémonie, qui vise à traduire en action le
décret en date du 22 septembre 2022, portant création, organisation et

fonctionnement du cadre institutionnel de suivi de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

La forte mobilisation à l'occasion de cette cérémonie traduit aussi la volonté de tous et de chacun de contribuer à la dynamique volontariste impulsée par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, de promouvoir la bonne gouvernance.

L'objectif visé est de disposer d'un mécanisme de suivi intégré, inclusif et performant, pour garantir l'atteinte des objectifs du PND 2021-2025 fondé sur le Programme « Une Côte d'Ivoire Solidaire ».

Je saisis l'occasion de cette rencontre pour remercier et encourager tous les acteurs de la dynamique économique et sociale remarquable de notre pays dont je salue la présence distinguée. Ce sont, entre autres, les Présidents des Institutions de la République, le Gouvernement, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement.

Je voudrais tout particulièrement saluer et féliciter Monsieur Patrick ACHI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, et l'ensemble des membres du Gouvernement pour les efforts consentis afin d'améliorer les conditions de vie et le bien-être des populations. C'est le sens des feuilles de route gouvernementales qui devraient constituer un facteur d'accélération de l'exécution du PND 2021-2025.

Je tiens également à adresser mes sincères félicitations et mes encouragements à Madame Nialé KABA, Ministre du Plan et du Développement, qui œuvre à assurer une parfaite gestion de la planification stratégique et du suivi des actions de développement.

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des Partenaires au développement pour leur pleine adhésion à la vision portée par le Président de la République et leurs contributions multiformes au processus de développement de la Côte d'Ivoire.

Je voudrais également saluer le Secteur Privé et la Société Civile, dont les efforts conjugués aux nôtres et à ceux de nos braves populations ont permis de renforcer la résilience de notre économie.

A cet égard, je me félicite des accords conclus en fin d'année 2022 pour l'augmentation du SMIG, en écho à la revalorisation des traitements des fonctionnaires, décidée par le Président de la République.

Mes salutations et remerciements vont également à l'endroit des autorités locales dont les actions renforcent au quotidien l'appropriation et l'efficacité des interventions publiques et privées en région, réduisent les vulnérabilités et accélèrent le développement harmonieux du territoire.

Enfin, je voudrais saisir l'occasion de cet instant pour exprimer, à l'endroit de chacune et chacun ici présent, mes vœux de paix, de santé et de prospérité. Que 2023 soit une année de joie et de succès pour vous ainsi que vos familles respectives !

Excellences,

Mesdames et Messieurs ;

Sous le leadership éclairé du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, la Côte d'Ivoire a réalisé d'importants progrès économiques et sociaux en l'espace d'une décennie.

En effet, le pays a enregistré un taux de croissance économique annuel moyen de 8% entre 2012 et 2019. Ce rythme a enregistré un ralentissement en 2020, avec un taux de croissance de 2%, du fait des effets négatifs de la pandémie de COVID-19. Notre économie a réalisé un bond de 7,4% en 2021, retrouvant ainsi sa tendance initiale et son sentier de croissance.

Cette performance est le résultat de la mise en œuvre réussie des Plans Nationaux de Développement successifs, à savoir les PND 2012-2015, 2016-2020 et 2021-2025. A travers ces plans, la Côte d'Ivoire a bâti un cadre cohérent de planification à court, moyen et long terme, ayant permis un développement accéléré, plus inclusif, solidaire et durable.

Le PND 2021-2025, aligné sur la vision et les perspectives Côte d'Ivoire 2030, tire les leçons de la mise en œuvre des deux premiers plans, et ambitionne d'accélérer la transformation économique et sociale du pays. Il couvre l'intégralité des enjeux de développement actuels et constitue le cadre unique de référence des interventions de l'Etat et des partenaires au développement.

Son objectif principal est de hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Le scénario de croissance retenu cible un taux annuel moyen de 7,65% correspondant à un niveau d'investissement de l'ordre de 59 000 milliards de F CFA sur la période, dont 74% sont attendus du secteur privé.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

La forte attente du Chef de l'Etat est de voir nos réalisations avancer plus vite et mieux, pour le bonheur de chaque ivoirien, et pour que la Côte

d'Ivoire s'affirme davantage, notamment par la vigueur et la qualité de sa croissance économique.

C'est pourquoi, il nous engage pleinement, et tous, sans exception, à l'action afin de faire de la participation citoyenne au développement, un véritable projet de société, destiné à donner plus de puissance et de force à l'action gouvernementale.

Le nouveau dispositif de suivi du PND 2021-2025, présenté par la Ministre du Plan et du Développement dans son allocution, se veut un outil d'orientation stratégique, de supervision et de coordination de la mise en œuvre du PND tant au niveau central que local.

La composition des différents organes prend en compte tous les acteurs susceptibles de jouer un rôle décisif dans la réussite de sa mise en œuvre, notamment les Ministères, les Institutions de la République, le secteur privé, les Organisations de la Société Civile et les Partenaires au développement.

De façon pratique, le dispositif de suivi permettra d'identifier et de lever les goulots d'étranglement, de proposer des solutions aux faiblesses structurelles et institutionnelles relevées, et d'affecter nos ressources aux priorités de développement.

La mise en œuvre de ce dispositif bénéficie de l'environnement favorable induit par l'adoption récente de la Loi sur l'Évaluation des Politiques Publiques par les deux chambres du Parlement. Il s'agit d'une avancée qui fait de notre pays un pionnier en Afrique en matière d'évaluation.

Cette Loi contribuera à fonder davantage l'action publique sur la culture du résultat, les évidences, la transparence et la redevabilité, en un mot la bonne gouvernance.

Dans un tel contexte, il nous faut améliorer notre capacité d'absorption des ressources budgétaires et financières, gage d'efficacité de notre action, en réponse aux attentes pressentes de nos populations.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Les résultats obtenus après deux années de mise en œuvre du PND 2021-2022 sont très encourageants. Le pays poursuit sa dynamique de développement, malgré le contexte international difficile marqué par la persistance des effets de la pandémie à coronavirus d'une part, et d'autre part, les conséquences du conflit russo-ukrainien.

La réaction vigoureuse des pouvoirs publics a permis de consolider les fondamentaux économiques de la Côte d'Ivoire, qui demeure une destination privilégiée des investisseurs étrangers. En témoigne, le succès de l'organisation du Groupe Consultatif à Abidjan le 15 juin 2022, qui a permis de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre du PND.

Mesdames et Messieurs ;

Chers membres du Dispositif institutionnel de suivi ;

Face aux attentes des populations, l'accélération de la mise en œuvre du PND 2021-2025 s'impose. A cet effet, je voudrais saluer la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement (PSGouv 2) sur la période 2022-2024, doté d'un budget de 3 182,4 milliards de F CFA (6 milliards USD).

Ce programme, cohérent avec le PND 2021-2025, accorde une place de choix à la lutte contre la fragilité dans les régions frontalières du Nord, l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.

Ce programme vise aussi à accélérer la réduction des inégalités sociales et de la pauvreté.

Par ailleurs, les orientations données par le Chef de l'Etat lors de son discours du nouvel an, visant à faire de 2023 l'année de la jeunesse, nous obligent plus que jamais à nous mobiliser contre le chômage et à répondre plus efficacement aux aspirations des jeunes.

L'atteinte de ces objectifs nécessite le fonctionnement efficace des organes du dispositif de suivi du PND. C'est pourquoi, je voudrais vous inviter à une plus forte implication et à une plus grande rigueur dans l'accomplissement de vos missions respectives.

C'est ensemble, et grâce à nos efforts conjugués, que nous devons réaliser l'ambition de bâtir une Côte d'Ivoire prospère et solidaire pour le bien-être de toutes les populations.

Monsieur le Premier Ministre,

Chers participants,

Honorables invités,

Les feuilles de route qui vont être remises à chaque catégorie d'acteurs, matérialisent la synergie des actions pour améliorer notre efficacité individuelle et collective.

C'est dans cette attente, et sur cet appel à l'engagement de tous pour le développement de notre beau pays, que je déclare, au nom du Président

de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, officiellement installé le Dispositif institutionnel de suivi du Plan National de Développement 2021-2025.

Je vous remercie de votre aimable attention.